



Déclaration préalable · FSU Oise

CDEN de jeudi 13 octobre 2022



Mesdames et messieurs les membres du CDEN,

La FSU de l'Oise attire l'attention des membres de ce conseil sur plusieurs situations que nous considérons comme inquiétantes :

Commençons par ce qui concerne directement l'éducation nationale, le service public d'éducation. En cette rentrée 2022, les concours de recrutement de professeurs des écoles n'ont ni fait le plein de candidat·es ni le plein d'admis. Cette situation n'est pas conjoncturelle en lien avec le déplacement du niveau de recrutement. Elle est structurelle. Le métier d'enseignant·e n'attire pas, n'attire plus. Ce n'est pas le dispositif PPPE initié dans ce même lycée Félix Faure depuis l'an dernier qui règlera la situation. Les étudiant·es repartiront pour beaucoup dans leurs régions natales.

Cette situation se règlera :

Quand tous les personnels seront rémunérés correctement, à la hauteur de la mission essentielles qu'ils assurent qui est de former des citoyen·nes pleinement conscient·es des enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux à venir. Cela passe par une augmentation immédiate de 300€ sur tous les salaires et le rattrapage de toutes les pertes subies depuis 1982 ;

Quand tous les degrés confondus de la hiérarchie de l'Éducation nationale arrêteront d'abreuver les personnels de dispositifs inutiles (évaluations d'écoles, évaluations nationales et maintenant évaluations académiques, « Notre école, faisons-la ensemble »), coûteux en temps, en énergie ; cette « culture de l'évaluation » et cet encadrement permanent des pratiques transforment les personnels, autrefois concepteurs de leurs métiers, en exécutants et contribuent à l'inadmissible dégradation de nos professions ! Quant au renvoi permanent au local pour faire émerger des initiatives nouvelles afin d'améliorer la réussite, le bien-être des élèves et de réduire les inégalités, il permet à l'État de se dédouaner de ses responsabilités dans la dégradation de la qualité du service public d'éducation tout en entretenant la mise en concurrence des établissements et des personnels !

Quand l'École sera protégée des intérêts économiques du patronat et qu'elle ne sera plus à la botte des tenant·es d'un libéralisme économique autoritaire destructeur des droits, des acquis et conquêtes sociaux. La voie professionnelle a été méticuleusement et périodiquement attaquée et cette dernière sommation est le symbole de ces logiques. Il s'agit tout bonnement

d'assujettir l'avenir des enfants, particulièrement des classes populaires (et donc pas ceux de nos dirigeant·es) aux besoins économiques et locaux immédiats, les privant d'un levier éducatif ambitieux que sont les lycées professionnels. Une journée de mobilisation nationale, dans le cadre d'une intersyndicale large et historique, aura lieu le 18 octobre prochain pour s'opposer à cette nouvelle contre-réforme.

Quand les entreprises autoritaires de certain·es supérieur·es hiérarchiques s'arrêteront. À ce titre, la FSU déplore que les services de la DSDEN se soient refusés à transmettre aux organisations syndicales les effectifs et les DHG actualisés ; lors du CTSD du 5 septembre, Mme l'IA-DASEN a tenu à rappeler que le rôle des organisations syndicales n'était pas de vérifier ce que faisait l'administration ; il fut pourtant un temps pas si lointain, celui des CAPA et CAPD, où organisations syndicales et administration pouvaient travailler en bonne intelligence pour améliorer des situations et assurer l'équité ! Ce temps est révolu et notre rôle est aujourd'hui méprisé !

Quand la précarité qui est la règle pour nos collègues AESH qui subissent une immense déconsidération professionnelle et salariale et bon nombre d'enseignant·es, recruté·es, ou pas, après un Jobdating, s'arrêtera et que ces personnels, nos collègues, seront titularisé·es.

Quand l'éducation nationale mettra enfin les moyens nécessaires pour que l'inclusion des élèves en situation de handicap ne soit plus synonyme de souffrance pour les enfants, les familles comme les personnels.

Quand les conditions de travail s'amélioreront, que chaque ouverture de classe en collège s'accompagnera de l'octroi des 29 h réglementaires, ce qui n'a pas été le cas pour les 13 divisions créées depuis juin 2022, au mépris de l'arrêté du 19 mai 2015, que les effectifs de toutes les classes en éducation prioritaire et ailleurs baisseront, que les Rased seront reconstruits, que les dispositifs Segpa seront encouragés, qu'une section rouvrira à Crépy-en-Valois. Aujourd'hui, vous le savez, les personnels du collège de Cauffry sont en grève et mobilisés et soutenu·es par les parents d'élèves. Iels demandent des choses simples, logiques et nécessaires : davantage d'AED pour encadrer les 638 élèves que compte désormais l'établissement, les conséquences de la réduction des HP en Segpa (situation pour laquelle la FSU avait déjà alerté précédemment et qui avait été balayée d'un revers de main), le recrutement d'AESH pour accompagner les enfants en situation de handicap notifiés, le remplacement de l'infirmière scolaire. De plus, les classes de 3^{ème} ont des effectifs supérieurs à 30 élèves et les salles sont trop petites notamment quand les élèves d'Ulis sont inclus·es (des salles de réunion sont utilisées comme salle de classe), le remplacement d'enseignant·es n'est pas effectif et des casiers n'ont pu être installés pour soulager le dos des élèves durant le temps de la cantine. Nous ne doutons pas que vous répondrez favorablement à la demande d'audience multipartite (éducation nationale et conseil départemental) qui a été envoyée par les personnels afin que vous puissiez échanger avec les personnels mobilisés.

Quand la formation des personnels prendra véritablement en compte les attentes et aspirations pour mieux travailler, pour faire réussir tous les élèves car iels en sont toutes et tous capables et que l'on arrête avec l'obsession unique et compulsive des fondamentaux, du français et des mathématiques.

Quand l'école, comme tous les services publics, sera exemplaire en matière de lutte climatique en ouvrant des discussions et des chantiers en matière d'isolation thermique, d'aménagement intérieur et extérieur des espaces notamment des cours de récréation en remplaçant le béton et le bitume et en laissant une vraie place dans les programmes pour ces urgences.

Quand toutes ces questions seront enfin traitées et bien d'autres, alors peut-être que notre École (re)deviendra attractive.

La FSU les autres OS dénoncent fermement la situation d'une cinquantaine de personnes, de familles, d'enfants, de bébés qui sont à la rue à Creil et Beauvais. Ces personnels sont à la rue et c'est illégal, nous vous demandons de mettre à l'abri rapidement toutes les personnes à la rue, de leur donner un statut et de les régulariser pour qu'ils puissent vivre dignement. Une action de solidarité se tiendra ce mardi 18 octobre à 18h aux abords de l'école Cousteau de Beauvais.

Nous dénonçons également le nouveau nom de l'école du Plessier-sur-Bulles et vous demandons d'intervenir pour le changer. Nous ne comprenons pas comment le nom d'un marchand d'armes, synonyme de mort et dont les clients sont des pays autoritaires et non-démocratiques menant, entre autres une guerre ignoble au Yémen, a pu être donné à une école, creuset des valeurs de fraternité, d'entraide, de tolérance et d'égalité.

Dimanche, cela fera deux ans que notre collègue Samuel Paty a été abominablement assassiné. Nous ne l'oublierons pas et nous n'oublierons pas non plus le coupable manque de protection et de soutien de notre hiérarchie.

Pour finir, nous souhaitons apporter notre total soutien aux grévistes des raffineries qui se battent pour une mesure de justice sociale, l'indexation des salaires sur l'inflation et une plus juste répartition des richesses, dans un contexte de super-profits réalisés sur le dos de la crise ukrainienne et dont ne profitent que les grands patrons et les actionnaires.